

Statuts de l'association

Statuts de l'Association ECO-CITOYENNE de CAPDENAC-le-HAUT

Article 1er : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le Décret du 16 Août 1901, ayant pour titre : Association Eco-Citoyenne de Capdenac-le-Haut . (A.E.C.C.).

Article 2 : Buts

L'association a pour buts :

- Organiser des conférences sur thèmes écologie, santé naturelle, techniques particulières, développement durable en respect avec tout ce qui est en relation avec la vie de la faune de de la flore et de l'eau.
- _ Apporter des informations innovantes permettant une meilleure qualité de vie, de relation et transmission de savoirs.
- _ Acquérir une petite bibliothèque, DVD, documentation sur ces thèmes (prêts, échanges, abonnements revues.
- _ Partager des expériences, trocs, achats groupés.
- _ Organiser des ateliers, débats, foire biologique.

Article 3 : Siège social

Le siège social est fixé à l'Oltis, Rue de la Commanderie 46100 Capdenac.

Article 4 : Composition

L'association se compose de :

- membres d'honneur,
- membres bienfaiteurs,
- membres actifs ou adhérents.

Article 5 : Admission

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

Article 6 : Les membres

Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association, ils sont dispensés de cotisation.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée d'un minimum de 100€ et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale.

Sont membres actifs, ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement le montant de l'adhésion.

Article 7 : Radiations

La qualité de membre se perd par :

- la démission,
- le décès,
- la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité au préalable par lettre recommandée avec avis de réception à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.